



Assemblée Générale Ordinaire

10 janvier 2026
Compte-rendu

Lieu : Les Sables d'Olonne – Les Atlantes

Administrateurs présents : Tanguy Aulanier, Thomas Biassé, Romain Bigot, Nicolas Cousi, Mathilde de la Giclais, Pierrick Evenou, Gaëtan Falc'hun, Julien Letissier, Jean Marre, Victoire Martinet, Timothée Villain-Amirat

Administrateur excusé : Enora Ferezou

[CONSULTER LA PRESENTATION COMPLETE](#)

[1/ Rapport moral](#)

Par Romain Bigot – Président

[RAPPORT MORAL 2025.pdf](#)

VOTE : POUR à l'unanimité

Rapport moral validé

[2/ Rapport financier](#)

Par Victoire Martinet – Trésorière

[VOIR PRESENTATION](#)

VOTE pour l'augmentation du montant de l'adhésion skipper (150€ > 200€) :

- Pour : 81
- Abstention : 15
- Contre : 2

Augmentation validée

VOTE pour l'augmentation du montant de l'adhésion bateau (100€ > 150€) :

- Pour : 82
- Abstention : 15
- Contre : 1

Augmentation validée

VOTE pour le rapport financier :

- Pour : 94
- Abstention : 4
- Contre : 0

Rapport financier validé

3/ Présentation des modifications proposée pour la Jauge 2026 & retroplanning nouvelle Jauge Série

Par Timothée Villain-Amirat

J4 - Tirant d'eau

- Le tirant d'eau ne doit pas dépasser 2 mètres quelle que soit la gîte comprise entre 0° et 95°.

Proposition : Le tirant d'eau ne doit pas dépasser 2 mètres quelle que soit la gîte comprise entre 0° et sa gîte en configuration la plus défavorable aux petits angles telle que décrit en J-22-b.

VOTE J4 :

- Pour : 81
- Abstention : 18
- Contre : 1

La proposition de modification pour la règle J4 est validée

J30 - Voiles (Foc de gros temps)- RSO

Proposition : Obligation d'un foc de gros temps (RSO) qui peut être le solent arisé

VOTE J30 – Foc de gros temps :

- Pour : 95
- Abstention : 4
- Contre : 1

La proposition de modification pour la règle J30 concernant le foc de gros temps est validée

J30 – Voiles (spi lourd)

Proposition : autorisation d'une septième voile en option

Rappel de l'objectif du passage à 6 voiles :

- Economie / écologie : Moins de voiles sur les bateaux = moins de voiles produites
Constat : plus de 1/7 de voiles labelisées en moins en 2024
Question : est ce que d'autres objectifs de la Classe subissent cette réduction (performance, sécurité, accessibilité) ?

Les arguments avancés contre l'utilisation de la septième voile sont la sécurité et l'accessibilité :

- Dans cette configuration c'est le A5 qui est délaissé, or cette voile est importante dans le gros temps. Ainsi, les nouveaux adhérents peu expérimentés ont des difficultés à apprendre le large dans le gros temps sous spi (passage du spi medium au solent nécessaire). La réduction de voilure parfois trop tardive entraîne de la casse et des accidents. La réduction précoce entraîne des écarts de performance importants. L'objectif d'autoriser de nouveau une septième voile est d'ajouter une voile de portant de brise.

Proposition : Un spi lourd en nylon exclusivement d'une surface réelle n'excédant pas 45m² peut être embarqué en plus de ces 6 voiles. Sa largeur à mi-hauteur doit être supérieure à 75% de la bordure et son grammage nominal doit être supérieur ou égal à 65g/m². Les lattes ne sont pas autorisées.

Clause d'antériorité : pour les voiles tamponnées avant 2026 qui ne respectent pas strictement ces points, le Conseil d'Administration se réserve le droit d'autoriser leur utilisation.

Un certificat du voilier sera demandé pour vérifier la conformité de ces voiles à la jauge.

VOTE J30 – 7 voiles :

- Pour : 59
- Abstention : 11
- Contre : 30

La proposition de modification de la règle J30 concernant le nombre de voiles embarquées est validée

Annexe H (Jauge série - équipement électronique autorisé)

Rappel de l'historique de la jauge :

En 2022 : interdiction des réhausseurs d'aérien et de certaines perches

Raisons :

- Coûts exorbitants
- Accessibilité (équipements devant être disponibles dans le commerce)
- Course à l'armement

Proposition : Suppression de l'interdiction de réhausseurs pour les aériens droit pour les bateaux de série.

Raisons :

- Moins de casse possible à cause des spis
- La customisation existe déjà en série et des performances optimales peuvent être atteintes à moindre coût

VOTE Annexe H :

- Pour : 78
- Abstention : 18
- Contre : 5

La proposition de modification de l'annexe H est validée

Retroplanning pour la nouvelle jauge série

Retroplanning jauge série Production boats rules retroplanning

6.50
classemini

2025

- Analyse de ce qui doit perdurer et ce qui doit changer (du point de vue de la classe)

2026

- Discussion avec professionnels (constructeurs/concepteurs) au printemps, retours d'expérience

2027

- Version test soumise aux critiques début 2027
- Publication de la jauge Série à l'AG 2027

2025

- *Analysis of what should be maintained and what should change (from the class's perspective)*

2026

- *Discussions with professionals (builders / designers) in the spring, with feedback and return on experience*

2027

- *Test version submitted for review and feedback in early 2027*
- *Publication of the production boat rules at the 2027 General Assembly*

4/ Présentation du Calendrier 2026

Par Mathilde de la Giclais

Calendrier Atlantique *Atlantic Schedule*

6.50
classement

Atlantique / Manche			
Plastimo Lorient Mini	Lorient	250 nm mixte	9 avril
La Pornichet Sélect	Pornichet	300 nm solo*	2 mai
Mini en Mai	La Trinité s/mer	500 nm solo*	25 mai
Trophée Marie-Agnès Péron	Douarnenez	220 nm solo*	4 juin
Mini-Fastnet	Douarnenez	600 nm double	14 juin
Calvados cup - Course 1	Douarnenez-Deauville	300 nm double	7 juin
Calvados cup - Course 2	Deauville - Douarnenez	500 nm solo	3 juillet
Les Sables - les Açores - Les Sables	Les Sables d'Olonne - Horta (Faial - Açores - Les Sables d'Olonne)	2 600 nm solo comptabilisé 1300 2 étapes	25 juillet
Mini Storiques	Le Croesty - Le Croesty	500 milles solo/double	Début septembre
Duo Concarneau	Concarneau - Concarneau	250 nm double	17 septembre
Chrono 6,50	Larmor Plage	100 nm	25 septembre

Calendrier Méditerranée *Mediterranean Schedule*

6.50
classement

- Le calendrier n'est pas finalisé pour la med
- Discussions en cours avec les organisations espagnoles et les italiennes
- *The schedule isn't finalized for the Mediterranean region*
- *Current discussions with Spanish and Italian organizations*

5/ Présentation des modifications des règles du Règlement Mini 2026

Par Jean Marre

Pistes de réflexion :

- Pas de liste de préférences en 2026. Inscriptions par ordre chronologique.
- Départage en cas d'égalité pour les inscriptions pour les courses de niveau A (déjà annoncé dans les Règlements 2025).
- Modification des règles concernant les DCQ étrangères (déjà annoncé dans les Règlements 2025).
- Formation au RIPAM obligatoire

- Remplacement de la BLU par un récepteur à piles hautes fréquences

Explication : Départage en cas d'égalité pour les inscriptions pour les courses de niveau A :

Constat :

- Peu de valorisation des milles effectués sur d'autres bateaux et donc peu d'intérêt de partager les bateaux existants
- Recrudescence de projets qui se terminent rapidement après l'achat d'un bateau
- Pas de possibilité de gérer les situations complexes pour lesquelles il y a une impossibilité à courir sur son bateau
- Incitation à transporter son bateau sur les deux bassins ATL – MED dans le cadre de la course aux milles

Objectifs de la nouvelle règle :

- Valorisation du partage de bateaux
- Encouragement à tester le Mini sans en acheter un immédiatement
- Mise en avant de l'expérience et favorisation de la transmission de connaissances
- Possibilité de comptabiliser des milles même lorsque le projet est mis en difficulté
- Limitation du transport de bateaux par la route entre les différents bassins de navigation

Raisons qui justifient des conditions de qualification inchangées :

- Importance d'effectuer des milles sur son bateau pour le maîtriser et bien le préparer
- Importance de préserver l'équilibre de la Classe vis-à-vis des autorités (FFVoile, CROSS...) en garantissant un parcours de qualification sérieux et complet

6/ L'avenir de la Mini Transat

Par Tanguy Aulanier

Résultats du questionnaire *Survey results*



Selon vous, la Mini Transat c'est...

- | | |
|---|---|
| • Des émotions et de l'aventure (27%) | • Une compétition et la recherche de la performance (11%) |
| • Une vie collective et des liens sociaux (24%) | • Des navigations et de la technique (9%) |
| • Une course accessible et inclusive (16%) | • Du développement personnel (6%) |

En bref, c'est avant tout une aventure humaine, partagée avec d'autres passionnés !

Voici les critères que vous jugez indispensables ou importants pour la Mini Transat :

- | | |
|--|--|
| • L'esprit Mini : 94% | • L'entrée dans la course au large : 67% |
| • Conserver des coûts maîtrisables : 90% | • Le format actuel : 44% (et 34% le jugent neutre) |
| • Le type de bateau : 84% | • L'entrée dans le monde professionnel : 44% |

Le % indique la part d'entre vous ayant classé ce critère comme "Indispensable" ou "Important"

Le format actuel de la Mini Transat :

Ne doit pas changer 27%	Doit évoluer 53%	Doit changer 20%
----------------------------	---------------------	---------------------

Les directions pour la Classe Mini :

- Conserver le format actuel de la Mini Transat pour les éditions 2027 & 2029
- Ouvrir à de nouvelles évolutions pour l'édition 2031 et au-delà
- Faire de la réduction de l'empreinte carbone un point central de la charte de la Mini Transat
- Travailler avec les futurs organisateurs pour étudier la faisabilité d'un cargo basses émissions
- Systématiser la production d'un bilan carbone par chaque adhérent

Objectif : réduire progressivement l'empreinte carbone de l'événement

7/ Elections du Conseil d'Administration 2026-2027

Le CA était constitué de 12 membres en 2025

Elus en 2024 (mi-mandat) :

Romain Bigot
Timothée Villain Amirat
Nicolas Cousi
Tanguy Aulanier
Thomas Biasse
Pierrick Evenou
Gaëtan Falc'hun
Julien Letissier

Elus en 2023 (fin de mandat) :

Jean Marre
Mathilde de la Giclais
Victoire Martinet
Enora Ferezou

Se présentent :

François Letissier
Antoine Ouvrard
Martin Brochard
Jérémy de Rochefort
Hortense Prieur

Les 5 candidats sont élus

Le CA 2026 est donc composé de 13 membres

8/ Questions diverses

- *Les mâts commandés chez AG+ sont livrés avec d'énormes délais. Pourra-t-on passer par un autre fabricant si un jour AG+ ne peut plus fournir de mât ?*

Les architectes/chantiers devront au préalable valider les plans de gréement.

- *Des bout-dehors ont été modifiés sans prévenir les skippers et une pièce semble fragile. Que peut-on faire ?*

La Classe Mini recommande aux propriétaires ayant constaté ces modifications de se réunir pour avoir plus de poids vis à vis du chantier, et comprendre la raison de ces modifications. En effet, la Classe ne peut agir vis à vis des fournisseurs de vos bateaux.

En cas de problème posé par ces modifications, la Classe Mini pourra accepter l'arrivée de nouveaux fournisseurs, si les pièces proposées respectent la jauge et l'équité entre les bateaux.

- *Quand allons-nous recevoir les avis de courses ?*

Nous aurons les réponses fin janvier, ils seront publiés sur le site internet.

- *Le processeur H5000 de chez B&G était bridé pour les séries car il présentait un gros écart avec le Gyro2, maintenant qu'il existe le Gyro3 est ce qu'on pourrait envisager de débrider cet équipement ?*

A discuter en CA.

- *Il existe une inquiétude sur le déficit de la Classe sur les années à venir et l'idée de trouver des sponsors est intéressante. Il est dommage de devoir taper sur les coureurs pour combler le déficit, il semble nécessaire de toucher à la structure des charges. Comment peut-on réfléchir collectivement pour alléger les dépenses ? Certaines tâches peuvent-elles être allégées par l'IA afin d'utiliser ce temps pour trouver des moyens de financement.*

La Classe Mini souhaiterait garder son indépendance et ne pas associer son nom à celle d'un sponsor afin que le fonctionnement ne soit pas soumis à la présence ou au retrait d'un sponsor. La Classe Mini a connu depuis 2020 une augmentation très forte de son nombre d'adhérents et s'est adaptée en passant de 2 à 2,5 salariées. Si la baisse observée en 2025 se confirme, la Classe s'adaptera de nouveau pour que le niveau de charges fixes reste en adéquation avec le nombre d'adhérents.

Une analyse des charges et des pistes d'optimisation sera réalisée en 2026, afin de prendre les meilleures dispositions pour assurer la pérennité de la Classe Mini quel que soit le nombre d'adhérents.

- *En ce qui concerne les organisateurs de course, avez-vous des soucis pour en trouver ?*

La majorité des courses sont organisées par des clubs sportifs qui n'ont pas de velléité de faire de l'argent.

- *Est-ce qu'il y a eu une demande de la Classe pour devenir association d'utilité publique ?*

Oui, mais cela a été refusé.

- *On ne met pas en valeur les records autres que les courses pendant les remises des prix, c'est dommage.*

La Classe Mini avait lancé le projet Déferlante en ce sens, cela n'a pas fonctionné et a couté cher.